

Indices Solutions Mieux-être LifeWorks pour régimes de retraite

30 novembre 2022



Équipe de rédaction

Rachel-Anne Latella

Analyste,
Investissement et risques
(438) 926-3875

rachelanne.latella@lifeworks.com

Christian Laurin, FSA, FICA

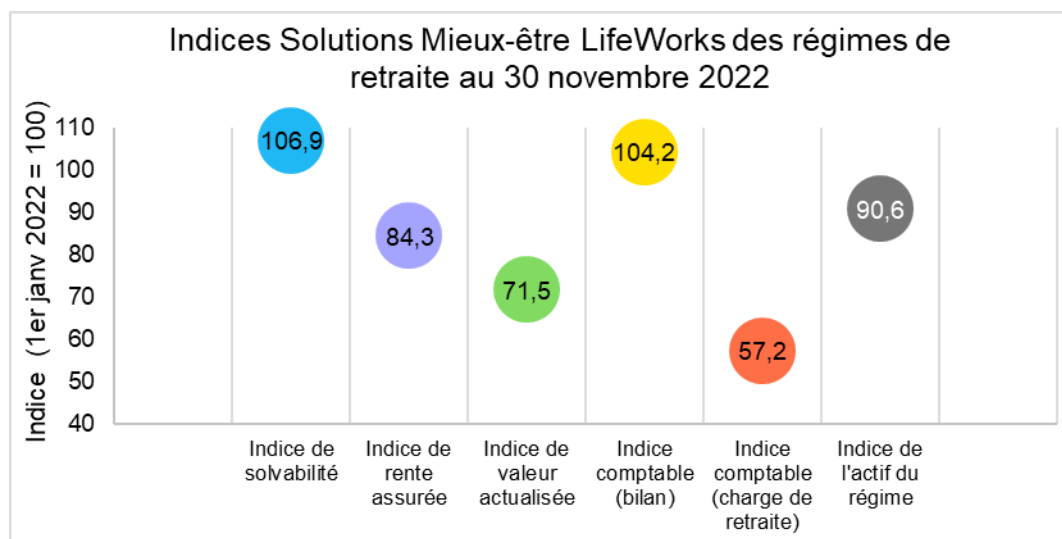
Conseiller,
Solutions retraite et financières
(438) 797-9919

christian.laurin@lifeworks.com

Publiés chaque mois, les Indices Solutions Mieux-être LifeWorks pour régimes de retraite donnent, en quelques statistiques, un aperçu de l'évolution des régimes de retraite au cours de l'année. Ils fournissent les premières indications des défis auxquels les promoteurs et les administrateurs de régimes devront faire face et des occasions qu'ils pourront saisir en ce qui concerne la surveillance et la gestion de leurs régimes de retraite.

Faits saillants

- La situation financière d'un régime de retraite type s'est améliorée sur base de solvabilité, mais a légèrement diminué sur base comptable au cours du mois de novembre.
- Pour novembre, le rendement sur l'investissement d'un régime de retraite type est de 5,2 % grâce à l'effet du rebond partiel des marchés boursiers et à la baisse des taux de rendement des obligations. Le rendement sur les onze premiers mois de 2022 est de -9,4 % pour ce même régime.
- L'indice de référence des marchés boursiers canadiens, le S&P/TSX, a terminé le mois avec un fort rendement de 5,5 %. Les rendements des marchés obligataires canadiens ont été positifs avec la diminution des taux obligataires pour les obligations de toutes durées. Les taux de rendement des obligations à courte échéance du gouvernement du Canada ont diminué de 0,03 % pendant le mois, tandis que les taux de rendement des obligations à longue échéance du gouvernement du Canada ont diminué d'environ 0,31 %.
- Les attentes du marché en matière d'inflation à long terme (taux d'inflation attendu selon les données obligataires) étaient de 1,87 % en fin novembre, ce qui représente une diminution d'environ 0,10 % depuis la fin octobre.
- L'indice comptable de charge de retraite a augmenté en novembre avec la diminution du taux d'actualisation sur base comptable, mais reste considérablement plus bas que la valeur de l'indice en début d'année.



En novembre, l'indice des marchés boursiers mondiaux pour les pays développés et émergents, soit le MSCI ACWI, a augmenté de 7,1 % en termes de dollars canadiens. L'indice de référence des marchés boursiers canadiens, le S&P/TSX, a aussi terminé le mois avec un fort rendement de 5,5 %.

Les rendements des indices pour les obligations canadiennes ont augmenté en novembre avec la diminution des taux obligataires. Les taux de rendement des obligations non indexées à courte échéance du gouvernement du Canada ont diminué de 0,03 % pendant le mois, tandis que les taux de rendement des obligations à longue

échéance du gouvernement du Canada ont diminué d'environ 0,31 %. Les écarts de crédit pour les obligations corporatives de toutes durées ont diminué.

Malgré les niveaux actuels élevés d'inflation, les attentes du marché quant à l'inflation à long terme (taux d'inflation attendu selon les données obligataires) étaient de 1,87 % en fin novembre, ce qui représente une diminution d'environ 0,10 % depuis la fin octobre.

« La plupart des régimes de retraite sont en bonne santé financière à l'approche de la fin de 2022. Cependant, de nombreux risques devraient encore être au cœur des préoccupations des promoteurs, comme la possibilité de surprises sur les marchés financiers, lorsqu'ils considèrent leur stratégie de gestion des risques liés aux régimes de retraite à prestations déterminées pour 2023 et au-delà. Il semble également qu'il y ait de nouveaux risques dont certains promoteurs de régimes de retraite devront se préoccuper, soit les risques qui découlent de l'adoption probable du projet de loi C-228 » indique Gavin Benjamin, Partenaire de l'équipe Solutions retraite et financières de LifeWorks.

« Le projet de la loi C-228 a été adopté par la Chambre des communes du Canada en novembre et est présentement en révision par le Sénat. Il accorderait une super-priorité aux déficits d'un régime de retraite en cas d'insolvabilité d'une compagnie. Bien que l'objectif de la loi soit de protéger les rentes des participants et des retraités en cas d'insolvabilité des compagnies, il pourrait entraîner des conséquences négatives pour certaines compagnies qui offrent des régimes de retraite à prestation déterminés. Ces conséquences pourraient inclure notamment des difficultés additionnelles pour les compagnies dont les régimes de retraite ont des déficits importants ou qui présentent des risques significatifs à emprunter à des taux abordables. En raison de cela, les promoteurs de ces régimes devraient évaluer les répercussions du projet de loi C-228 dans l'éventualité où ce projet de loi se concrétise, incluant potentiellement la nécessité de réviser les stratégies de financement et d'investissement de leurs régimes de retraite. »

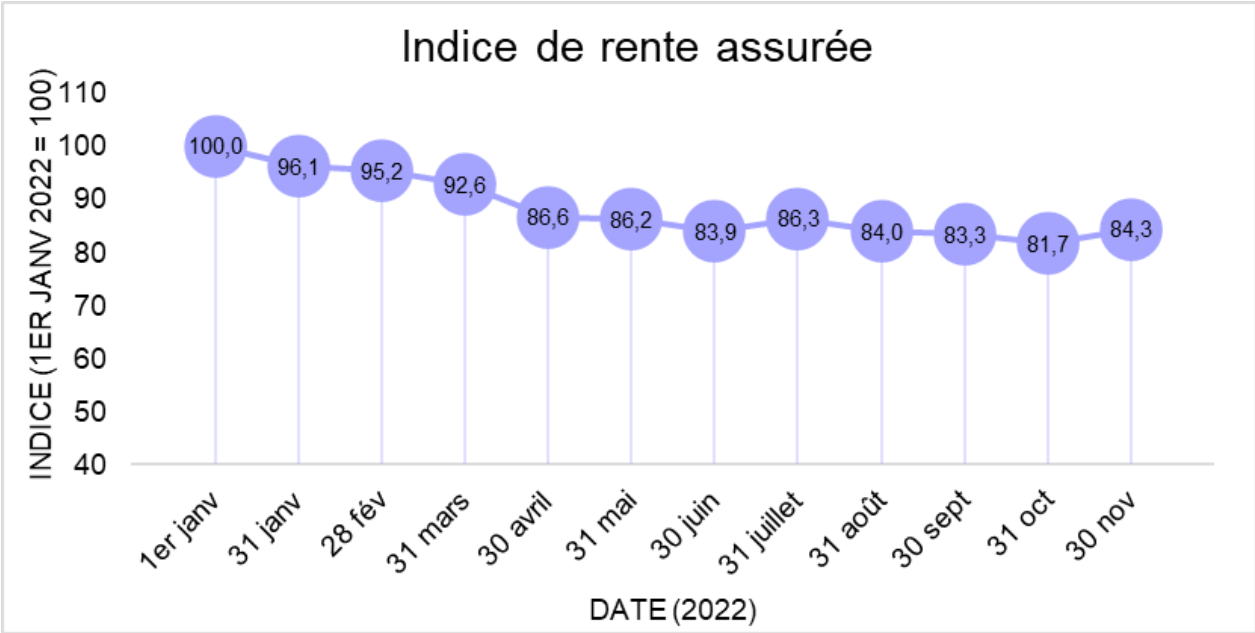
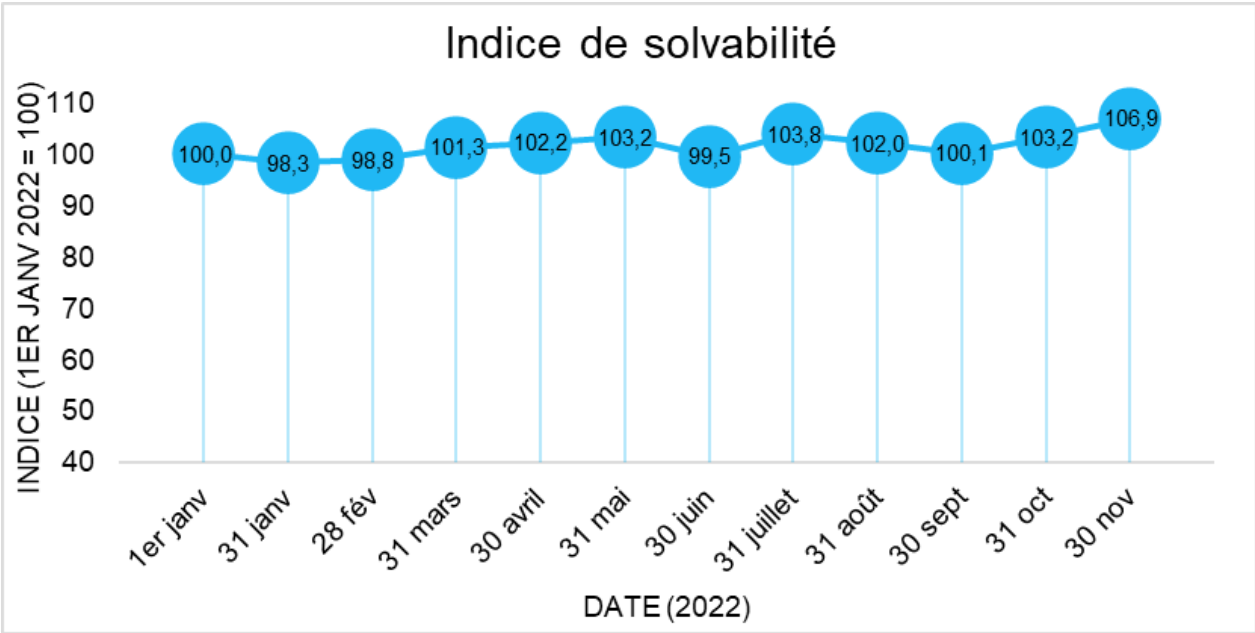
Veillez vous référer aux graphiques ci-dessous pour visualiser l'évolution de chaque indice au fil des mois.

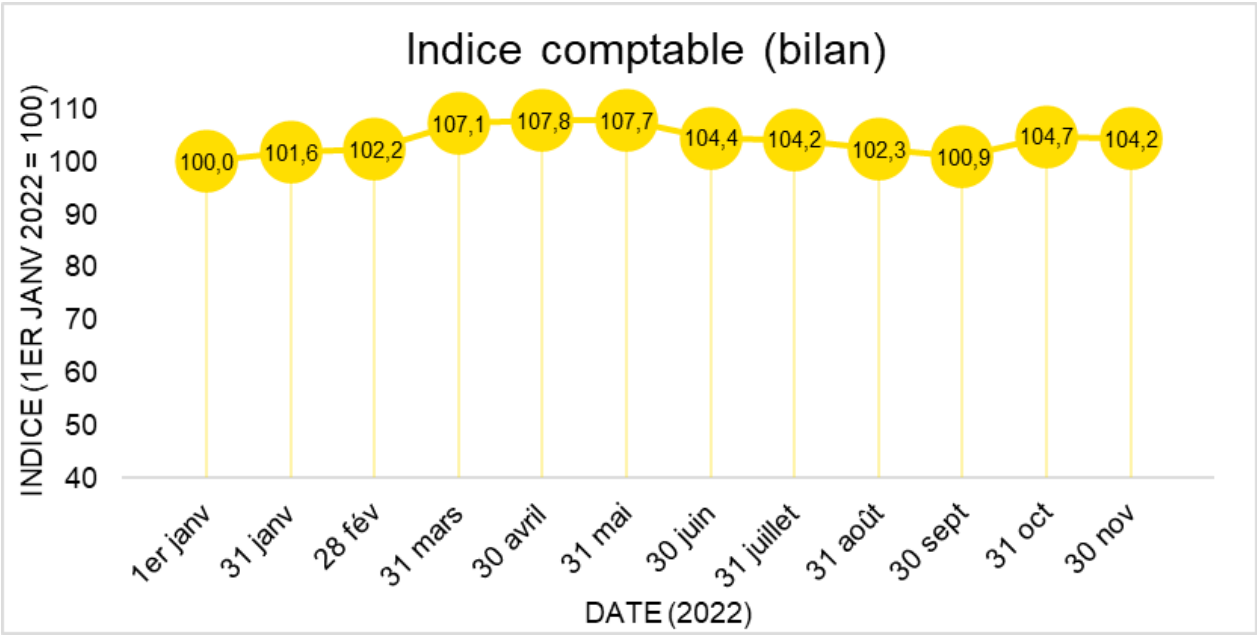
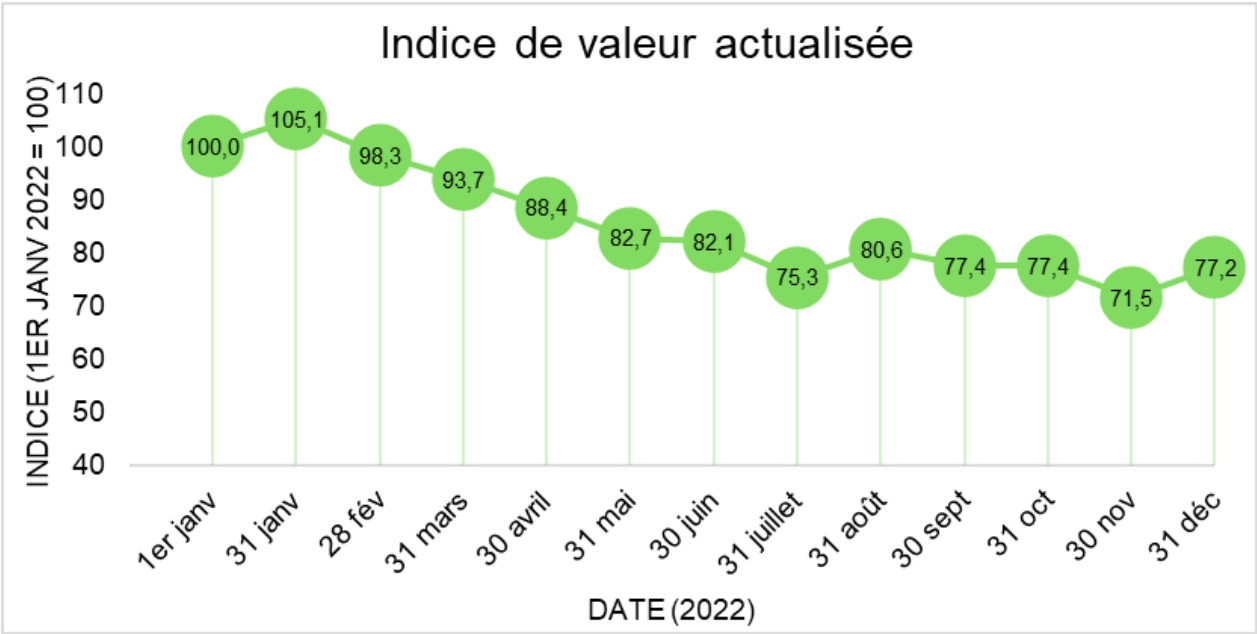
Définitions

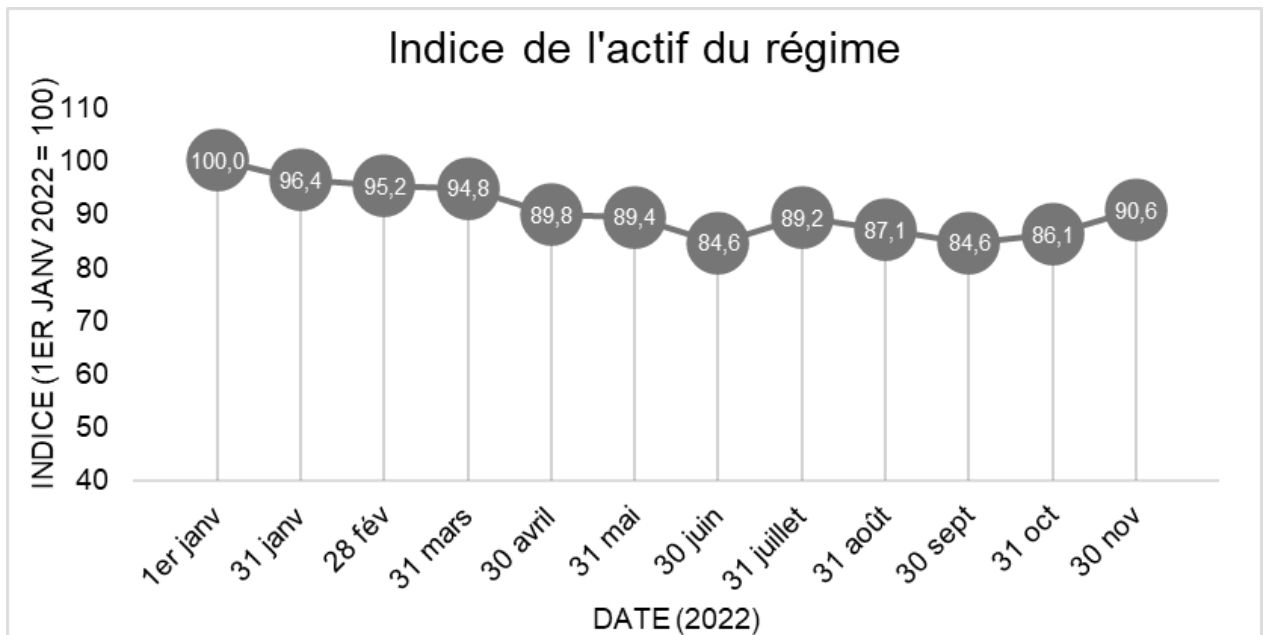
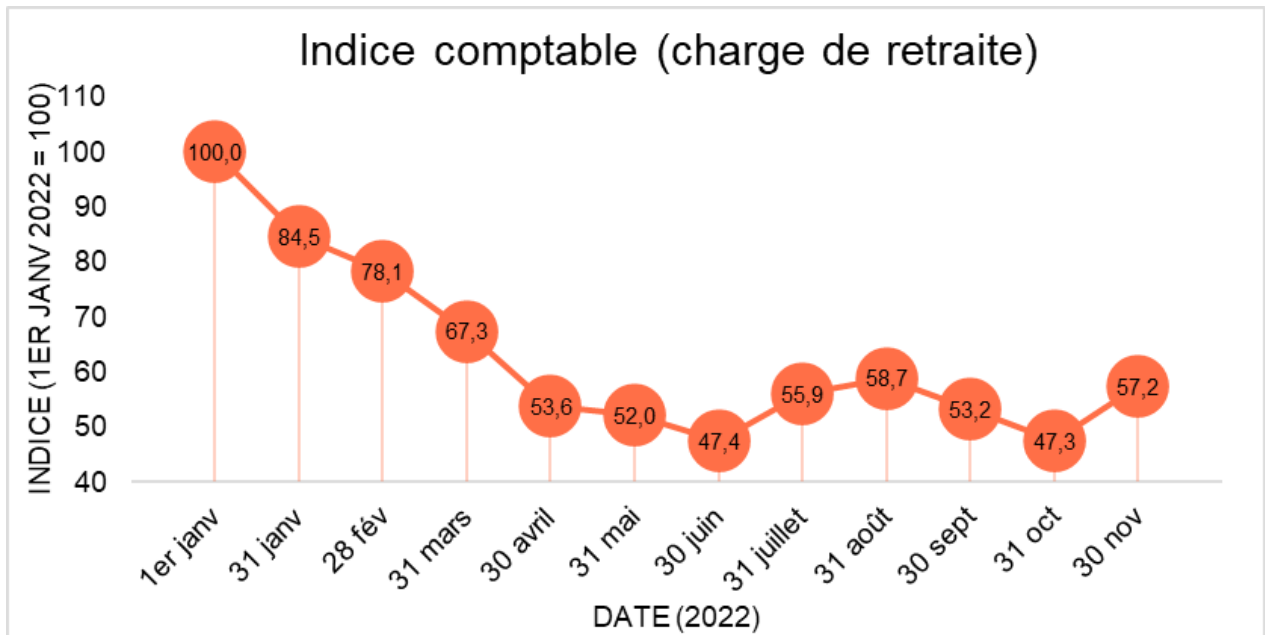
Indice de solvabilité	Indice fournissant une indication des changements, depuis le début de l'année, dans le niveau de capitalisation selon l'approche de solvabilité d'un régime de retraite moyen
Indice de rente assurée	Indice fournissant une indication des changements estimés, depuis le début de l'année, dans le coût d'assurer des rentes pour un régime de retraite de durée moyenne
Indice de valeur actualisée	Indice fournissant une indication des changements, depuis le début de l'année, dans les valeurs actualisées pour les participants d'un régime de retraite moyen
Indice comptable (bilan)	Indice fournissant une indication des changements, depuis le début de l'année, dans le niveau de capitalisation aux fins de comptabilité d'un régime de retraite moyen
Indice comptable (charge de retraite)	Indice fournissant une indication des changements, depuis le début de l'année, dans la charge de retraite pour la prochaine année
Indice de l'actif du régime	Indice fournissant une indication des changements, depuis le début de l'année, dans le niveau de l'actif d'un régime de retraite moyen

À propos de la méthodologie

- Les indices montrent la progression mensuelle de diverses mesures pour régimes de retraite depuis le début de l'année civile.
- Chaque indice est rétabli à 100 le 1^{er} janvier.
- L'*Indice de l'actif* mensuel est calculé en fonction du portefeuille de référence de Solutions Mieux-être LifeWorks 50 % d'actions et 50 % de titres à revenu fixe (2 % en bons du Trésor, 24 % en obligations univers, 24 % en obligations long terme, 25 % en actions canadiennes, 25 % en actions mondiales).
- Le passif du régime correspond à celui d'un régime de retraite d'une durée moyenne.
- L'*Indice de solvabilité* mensuel tient compte du passif de solvabilité estimatif selon la plus récente note éducative de l'Institut canadien des actuaires (ICA) à la fin de chaque mois.
- L'*Indice de valeur actualisée* mensuel tient compte de la valeur actualisée estimative pour un participant d'un régime moyen établi selon la méthode de calcul des valeurs actualisées décrite dans les normes de pratique de l'ICA.
- Les indices comptables (*Indice comptable (bilan)* et *Indice comptable (charge de retraite)*) mensuels tiennent compte du passif comptable estimatif calculé au moyen d'un taux d'actualisation établi selon la courbe des obligations de sociétés notées AA de Solutions Mieux-être LifeWorks.









À propos de Solutions Mieux-être LifeWorks

Solutions Mieux-être LifeWorks est un chef de file mondial en solutions virtuelles et présentielles qui favorisent le mieux-être global des gens. Nous offrons un continuum de soins personnalisé pour aider nos clients à veiller au mieux-être de leurs employés et, ainsi, à contribuer au succès de leur entreprise.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site lifeworks.com.